

Assemblée Communale

du

Mardi 31 mai 2022



Bulletin d'informations communales

numéro 68

Assemblée communale

du

mardi 31 mai 2022

Bulletin d'informations communales

Numéro 68



Commune de Gletterens

Assemblée communale ordinaire

Les citoyennes et les citoyens actifs de la Commune de Gletterens sont convoqués en Assemblée communale

**le mardi 31 mai 2022 à 20h00
à la salle polyvalente du Devin**

Tractanda

- 1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 17 janvier 2022**
 - Il ne sera pas lu, ayant été inséré dans le bulletin d'informations communales numéro 67 mis à disposition à l'administration communale et sur le site Internet www.gletterens.ch.

- 2. Comptes de fonctionnement et d'investissements 2021**
 - 2.1 Présentation des comptes de fonctionnement 2021
 - 2.2 Rapport de la commission financière
 - 2.3 Présentation des comptes d'investissements 2021
 - 2.4 Rapport de la commission financière
 - 2.5 Approbation des comptes de fonctionnements et d'investissements 2021

- 3. Approbation de la vente de la parcelle n° 683 RF Gletterens et de 6 places de parcs attenantes**

- 4. Renouvellement de l'organe de révision pour les années 2023 à 2025**

- 5. Informations diverses**
 - Infrastructures port et plage
 - Infrastructures édilité
 - Fiscalité

- 6. Divers**

Vous pouvez obtenir le bulletin d'informations communales et les comptes 2021 sur le site www.gletterens.ch, à l'administration communale et à votre domicile en contactant l'administration communale qui vous l'enverra.

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 17 janvier 2022



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 17.01.2022

- Présidence : M. Nicolas Savoy, Syndic
- Présents : 36 personnes
Dont ont le droit de vote : 33 personnes (majorité à 17)
- Excusés : Mme Madeleine Thévenaz, Camille Dubois, Sarah Bachmann, Marc Huguenot, Matthieu Aug, Gérard Cantin
- Scrutateurs : Mme Annie Dubey et M. Jean-Luc Peter
- Mode de convocation : - insertion dans la feuille officielle n° 50 du 17.12.2021
- affichage au pilier public
- convocation par tout-ménage
- sur le site Internet www.gletterens.ch
- Prise du procès-verbal : Christelle Bornand, secrétaire communale

Tractanda

1. **Procès-verbal de l'Assemblée communale du 1^{er} juin 2021**
 - Il ne sera pas lu, ayant été inséré dans le bulletin d'informations communales numéro 67, mis à disposition à l'administration communale et sur le site Internet www.gletterens.ch.
2. **Budget de fonctionnement 2022**
 - 2.1 Présentation du budget de fonctionnement 2022
 - 2.2 Rapport de la commission financière
 - 2.3 Approbation du budget de fonctionnement 2022
3. **Budget des investissements 2022**
 - 3.1 Présentation du budget des investissements 2022
 - 3.2 Rapport de la commission financière
 - 3.3 **Demande d'un crédit d'investissement de CHF 400'000.- pour la remise en état des infrastructures du port suite à la crue de cet été (passerelles, canal et berges)**
 - 3.4 **Demande d'un crédit d'investissement de CHF 162'000.- pour la mise en place d'une zone 30 Centre Village et la modification de l'arrêt de bus**
 - 3.5 **Demande pour un leasing de CHF 120'000.- pour le changement d'une balayeuse**
4. **Approbation d'un règlement communal sur le personnel**
5. **Approbation de la modification des statuts de l'Association du CO de la Broye (Art.27 emprunts)**

6. Approbation de la modification de l'article Article 9 du règlement communal de police

7. Divers

A 20h00, l'Assemblée est déclarée ouverte. Au nom du Conseil communal, M. le Syndic souhaite la bienvenue aux citoyens présents. Il y a trois invités dans l'Assemblée et remercie la venue de Monsieur Fritz Schenk, Président du comité du caravaning.

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 1^{er} juin 2021

Il ne sera pas lu, ayant été inséré dans le bulletin d'informations communales numéro 67, mis à disposition à l'administration communale et sur le site Internet www.gletterens.ch.

Le procès-verbal de l'Assemblée communale du 1^{er} juin 2021 est approuvé avec 29 voix pour, 0 contre et 4 abstentions.

2. Budget de fonctionnement 2022

2.1 Présentation du budget de fonctionnement 2022

M. le Syndic présente le budget de fonctionnement et explique que le Conseil communal n'a pas souhaité augmenter les impôts cette année étant donné que la Commune peut absorber le déficit par son capital propre. Le Conseil communal souhaite également faire la transition avec MCH2 pour voir les incidences concrètes sur les comptes.

M. le Syndic explique les principaux postes qui grèvent le budget, mentionnés dans le bulletin d'information n 67, soit :

- Paiement unique à la Caisse de pension de l'Etat
- Augmentation des frais du CO suite à la construction du CO de Cugy
- Engagement d'un employé technique entre les Communes de Delley-Portalban, Vallon et Gletterens.
- Augmentation des charges liées
- Augmentation des charges de l'AIEE

M. le Syndic explique que si les charges restent identiques et que les revenus fiscaux n'augmentent pas, une augmentation d'impôt sera envisagée.

M. le Syndic remercie au nom du Conseil communal la comptable, Mme Christelle Bormand.

2.2 Rapport de la commission financière

M. le Syndic donne la parole à M. Sébastien Guinnard, Président de la commission financière, qui lit le rapport de la commission financière. Cette dernière relève que le budget établi présente un excédent de charges de CHF 308'720.-. La commission financière donne un préavis favorable au budget de fonctionnement 2022 et invite les citoyens présents d'accepter le budget de fonctionnement 2022.

M. le Syndic remercie M. Guinnard ainsi que tous les membres de la commission financière pour leur travail.

2.3 Approbation du budget de fonctionnement 2022

Les budgets de fonctionnement et d'investissement sont approuvés avec 30 voix pour, 0 contre et 3 abstentions.

3. Budget des investissements 2022

3.1 Présentation du budget des investissements 2022

3.2 Rapport de la commission financière

M. le Syndic donne la parole à M. Sébastien Guinnard, Président de la commission financière, qui lit le rapport de la commission financière. La commission financière donne un préavis favorable au budget d'investissement 2022 qui représente un total de CHF 682'000.- et invite les citoyens présents d'accepter le budget des investissements 2022.

3.3 Demande d'un crédit d'investissement de CHF 400'000.- pour la remise en état des infrastructures du port suite à la crue de cet été (passerelles, canal et berges)

M. le Syndic passe la parole à M. Eric Soutter, Conseiller communal responsable du port, qui remercie les employés communaux qui se sont investis lors des inondations de l'été passé et qui ont fait un très gros travail pour sécuriser la zone et effectuer tous les travaux d'urgence.

M. Soutter présente les différents dégâts du port, soit essentiellement aux infrastructures qui ont bougé, aux passerelles et que suite à l'accumulation du limon, il faudra également draguer le canal du port. Du sable devra être remis sur la plage mais une solution devra être trouvée pour empêcher cette érosion naturelle. Il explique que dans le port, il n'est pas possible de cimenter et de bétonner.

Questions :

Un citoyen demande si le Conseil connaît la participation de l'assurance RC. M. Soutter répond que le Conseil communal ne sait pas actuellement le pourcentage de la participation de l'assurance.

Un citoyen demande si cela vaut la peine de mettre un montant si important dans la réparation de ces dégâts si ces inondations risquent de revenir régulièrement et de ne pas plutôt aménager des solutions pour éviter ces dégâts. Il n'a pas non plus remarqué de dégâts notoires au port. Il dit qu'il n'est pas d'accord de payer pour réensabler la plage chaque année.

M. Soutter explique que le passage en bois coûte CHF 30'000.- et qu'effectivement du sable doit être remis presque chaque année.

M. le Syndic dit que cela pourrait effectivement revenir périodiquement. Les crues du lac de Neuchâtel sont également dues suite à la fermeture des vannes des Trois lacs.

M. le Syndic indique que tous les syndicats des villages lacustres ont envoyé un courrier officiel au Conseil d'Etat pour une demande de subvention. Ils ont reçu une réponse très laconique. Un entretien sera organisé.

Une citoyenne demande si le revenu des parkings pourrait être utilisé à cet effet et augmenté.

M. le Syndic dit que le prix du parking a déjà été doublé l'année passée.

Un citoyen demande si la couverture d'assurance ne pourrait pas être augmentée et pourquoi l'Ecab n'intervient pas.

M. Soutter répond que l'Ecab intervient et couvre les dégâts aux bâtiments, soit les dégâts à la capitainerie mais ils n'interviennent pas pour les infrastructures.

La demande d'un crédit d'investissement de CHF 400'000.- pour la remise en état des infrastructures du port suite à la crue de cet été (passerelles, canal et berges) est approuvée avec voix 17 voix pour, 9 contre et 7 abstentions.

3.4 Demande d'un crédit d'investissement de CHF 162'000.- pour la mise en place d'une zone 30 Centre Village et la modification de l'arrêt de bus

M. le Syndic donne la parole à M. Nicolas Leuenberger, Conseiller communal responsable du dicastère des routes.

M. Leuenberger explique la zone qui est touchée et quelles sont les priorités qui ont été décidées, soit la zone 30 km au centre village et la modification de l'arrêt de bus pour sécuriser le site près de l'école.

Un groupe de travail a collaboré sur ce dossier et comprenait plusieurs personnes, soit la responsable d'établissement scolaire, un habitant de la route de la Ria, un habitant de la route du Lac et un agriculteur.

Il explique les zones et qu'il y aura signalisation avec totem qui sera faite sur la route pour les portes d'entrée et montre sur plan l'option choisie.

En ce qui concerne l'arrêt de bus, il y a eu maintes discussions également avec les TPF et les services cantonaux, notamment en ce qui concerne l'adaptation des arrêts pour les personnes à mobilité réduite.

Il y a également les carrefours de la route de la Muraille et du Devin pour limiter le chemin du Devin uniquement à la zone sportive et le changement du carrefour de la Muraille pour fluidifier et améliorer le trafic.

M. le Syndic explique qu'il y avait plusieurs options, dont une superluxe qui s'élevait CHF 1'800'000.-, et une autre à CHF 800'000.-. Le Conseil a opté pour la variante qui vous est proposée ce soir, soit à CHF 162'000.-.

Questions / Remarques :

Un citoyen demande quel est le but de cette mise en zone 30 km/heure.

Les 30 km/heures ne sont pas faite pour les zones de transit mais pour les zones de résidences secondaires.

M. Leuenberger répond que le but est de sécuriser la zone scolaire.

Un citoyen demande s'il y a des éventuelles modifications qui pourraient être effectuées, parce qu'il y a un totem qui est prévu devant chez lui

Il demande également par rapport au local de voirie, si c'est possible d'avoir l'avis des employés de voirie.

M. Christophe Bersier dit qu'il y a effectivement beaucoup d'enfants ainsi que de parents qui viennent sur le terrain du local de voirie.

M. le Syndic intervient pour indiquer que le local de voirie a été vendu l'AISDPG et qu'il y a des discussions pour déménager le local de voirie, de mettre des grillages et de rendre attentif les parents qui viennent amener leurs enfants à l'école.

Une citoyenne demande s'il y aura un abri.

M. Leuenberger répond qu'il n'y aura pas d'abri supplémentaire.

Un citoyen demande s'il y aura bien deux arrêts de bus.

M. Leuenberger répond positivement.

Un citoyen demande si cela n'aura pas été mieux de raser l'ancien local des pompiers et de faire les arrêts de bus à cette place.

M. Leuenberger répond que cette variante n'a pas été choisie.

Une citoyenne demande si le chemin du Devin sera « Bordier autorisé »

M. Leuenberger répond positivement.

La demande d'un crédit d'investissement de CHF 162'000.- pour la mise en place d'une zone 30 Centre Village et la modification de l'arrêt de bus est approuvés avec 15 voix pour, 15 contre et 3 abstentions.

En cas d'égalité, le Syndic tranche. M. le Syndic tranche et valide ce crédit.

3.5 Demande pour un leasing de CHF 120'000.- pour le changement d'une balayeuse

M. Leuenberger, Conseiller communal des routes explique que la balayeuse actuelle n'est plus en état et qu'elle ne peut pas être réparée.

Il dit que la balayeuse sera aussi utilisée pour nettoyer les villages voisins contre facturation.

L'option d'achat d'un véhicule électrique a été écarté car le prix est deux fois plus cher qu'une balayeuse traditionnelle.

L'option de prendre un mandat externe a aussi été écarté vu le prix élevé en comparaison d'un achat et par la décision du nettoyage des villages voisins.

Questions :

Un citoyen demande pourquoi ne pas louer la machine au lieu de l'acheter.

M. Leuenberger répond que ce n'est pas l'option qui a été choisie car trop chère.

Une citoyenne demande si cela n'est pas possible de faire l'achat en partageant entre les trois Communes.

En cas de panne ou problème, cela devient plus difficile de savoir qui doit payer le dommage.

La demande pour un leasing de CHF 120'000.- pour le changement d'une balayeuse est approuvés avec 29 voix pour, 2 contre et 1 abstention.

4. Approbation d'un règlement communal sur le personnel

Les employés communaux, Christophe Bersier et Nathalie Weyermann sortent de la salle pendant les délibérations et le vote.

M. le Syndic explique qu'afin d'établir des conditions cadres pour le personnel communal, le Conseil a décidé de mettre en place son propre règlement du personnel communal. Il explique que les anciens contrats ont été résiliés et que les nouveaux contrats de travail signés entreront en vigueur dès l'approbation de l'Assemblée. Ce règlement a été établi selon le modèle du service des communes.

Questions/remarques :

Un citoyen demande quels sont les points principaux qui vont changer.

M. Soutter explique que les principaux changements sont la suppression des majorations d'heures les samedis et dimanches. Qu'il y aura une obligation de prendre des jours de congé après le travail les week-ends.

Plusieurs citoyens et citoyennes ne trouvent pas du tout normal que les employés ne soient pas affiliés au règlement du personnel de l'Etat. Il y a plusieurs interventions qui indiquent que c'est inadmissible de ne pas majorer les heures des samedis et dimanches.

L'approbation d'un règlement communal sur le personnel est refusée avec 9 voix pour, 16 contre et 6 abstentions.

5. Approbation de la modification des statuts de l'Association du CO de la Broye (Art. 27 emprunts)

L'approbation de la modification des statuts de l'Association du CO de la Broye (Art.27 emprunts) est approuvée par 30 voix pour, 0 contre et 3 abstentions.

6. Approbation de la modification de l'article Article 9 du règlement communal de police

M. le Syndic explique qu'un nouveau règlement du caravanning est en train d'être établi et qu'il faut modifier le règlement de police pour également intégrer les travaux de la zone caravanning. Soit :

« Les travaux bruyants ne sont pas autorisés pendant les mois de juillet et août dans la zone du Caravanning. »

Questions / Remarques

Un citoyen fait la remarque qu'il faudrait préciser le genre de travaux.

L'approbation de la modification de l'article 9 du règlement communal de police (Art.27 emprunts) avec 30 voix pour, contre et 3 abstentions.

7. Divers

Un citoyen demande que les comptes soient également présentés par nature.

Fin de la séance à 22h08

La Secrétaire : Christelle Bomand

Le Syndic : Nicolas Savoy

PROVISOIRE

2. Comptes de fonctionnement et d'investissements 2021

2.1 Présentation des comptes de fonctionnement 2021

020. Administration générale

301.00 Traitement du personnel communal

L'augmentation d'environ CHF 32'000.- se justifie par l'engagement d'un employé communal supplémentaire à 100%. Cet engagement est en partie compensé par la collaboration que nous avons mise en place avec la Commune de Vallon pour un montant annuel avoisinant les CHF 38'000.00.

317.00 Frais de réceptions et de délégations

Ce compte comprend plusieurs montants qui vont d'attentions pour le départ d'employés ou Conseillers communaux, de représentations extérieures et différents frais pour l'organisation d'Assemblée de district (Médico-social, Pro Senectute, etc.).

318.04 Honoraires des avocats

Différents dossiers en cours nous ont obligés de prendre un juriste :

- Demande d'indemnisation pour l'expropriation de la parcelle RF 85 Gletterens (La Châtelaine)
- Branchement non autorisé sur le réseau d'eau communal
- Différents avis de droits (Règlement du personnel, convention, règlements, etc.)

290 Administration scolaire

290.352.00 Participation à l'AISDPG

Une baisse des coûts d'environ CHF 21'000.- pour notre association scolaire principalement due à une restructuration du poste nettoyage.

440.365.00 Soins à domicile

Une augmentation au niveau des soins à domicile, due en partie à un solde concernant l'année 2020 et dans la mesure où il s'agit d'une charge liée, nous n'avons que peu de maîtrise sur ces dépassements.

660 Port

660.313.00 Achat de matériel

La plus grosse augmentation sur ce poste est principalement due à l'aménagement pour l'appartement de fonction (env. CHF 10'000.00) ainsi que différentes interventions non prévisibles pour donner suite aux inondations de l'été dernier.

660.314.00 Frais d'entretien du port et de la plage

Une partie de l'augmentation est due comme au poste précédent aux inondations de l'été dernier. Notamment l'expertise demandée à un bureau d'ingénieurs spécialisés pour évaluer les dégâts (CHF 13'500.00) ainsi que certaines interventions pour des avaries sur des bateaux (CHF 2'500.00). A noter que pour ces deux postes une partie voire la totalité devraient être remboursées dans le courant de l'année 2022.

71 Protection des eaux

710.352.00 Participation à la Step (AIEE)

La plus grosse variation dans les comptes 2021, cette dernière est due aux problèmes d'inondations de l'été dernier. De nombreux dégâts sur les pompes de relevage ainsi que sur les tableaux électriques ont été constatés. Des réparations d'urgences ainsi que des remplacements de matériels ont été effectués après la décrue. A relever que ces dégâts ne sont malheureusement pas couverts par une assurance.

790 Aménagement du territoire

790.318.00 Frais divers (urbaniste, cadastre, géomètre)

Les principaux coûts de ce poste comptable sont dus à la décision de classement de la procédure PAD Sur le Château (CHF 4'890.-), à la demande de révisions du PAL pour des tiers (env. CHF 12'000.- dont une partie sera pris en charge par les requérants), l'adaptation du PAD du caravaning (CHF 7'875.-). Le coût final de ce PAD sera facturé à la Corporation. Ces facturations seront effectuées, une fois que les services cantonaux auront donné leur approbation.

900 Impôts

Dans l'ensemble, une bonne surprise sur les revenus fiscaux de notre Commune. Si certains postes ont été moins « rentables », les « bénéfiques » sur les droits de mutations (900.404.00) et sur la plus-value sur le gain immobilier (900.403.01) ont grandement aidé à améliorer les prévisions que nous avons faites pour nos comptes.

942 Immeubles du patrimoine financier

942.423.05 Location du restaurant

Une baisse d'encaissement des loyers à la suite des fermetures dues à la pandémie. Le Conseil communal est entré en matière pour alléger le « fardeau » de votre locataire. Nous avons octroyé en 2020 et 2021, 7 mois de loyers « gratuits ».

942. 423.07 Locations appartements et magasin (Volg)

Légère baisse de nos recettes dues au changement d'exploitant du magasin. Le nouveau locataire étant entré en pleine possession des infrastructures à la fin du premier trimestre.

942.423.15 Location capitainerie

Mise en location de l'appartement de fonction du responsable du port dès le 01.05.2021 pour un montant TTC mensuel de CHF 800.-.

Investissements 2021

020 Administration générale

020.509.00 Changement du système informatique

Budget d'investissement approuvé CHF 80'000.00

Il n'y a pas de dépenses en 2021, la totalité de l'investissement sera payée en 2022

620 Routes communales et génie civil

620.501.16 Honoraires étude de mobilité centre village

Budget d'investissement approuvé de CHF 16'000.-.

Dépenses en 2021 de CHF 14'539,50, des compléments pour cette étude pourraient être effectués dans le cadre de l'aménagement de la zone 30 centre village et englobé dans le crédit d'investissement de CHF162'000.- voté lors de l'Assemblée du 17.01.2022.

943 Finances (Patrimoine Financier)

943.503.11 Rénovation magasin Volg

Budget d'investissement approuvé CHF 140'000.-

Dépenses en 2021 de CHF 105'437,70, il restera pour 2022 la peinture extérieure du bâtiment pour un montant devisé à environ CHF 4'500.-.

943.503.12 Rénovation de l'Église

Budget d'investissement approuvé CHF 120'000.--

Dépenses en 2021 de CHF 126'661.45, le solde des travaux sera payé en 2022. Il faut également relever que pour cet investissement des subventions du SBC (service des biens culturels) et du diocèse devraient nous être alloués en 2022.

Bilan

N° de compte	Libellé	2020		2021	
		Actif	Passif	Actif	Passif
1	ACTIF			11,220,205.11	
10	DISPONIBILITES	10,907,752.00		504,315.84	
	Caisse	7,861.70		1,445.85	
	Fonds de caisse du port	300.00		300.00	
	Chèques postaux	376,031.92		501,478.14	
	Compte courant BCF 14.16.080057.09	6,955.50		1,091.85	
11	AVOIRS	729,905.04			1,529,761.11
	Compte courant Etat	-249,244.65		-260,941.80	
	Débiteurs	227,505.79		426,652.77	
	Débiteurs impôts			-1,695,472.08	
	Débiteurs impôts 2016	9,049.90			
	Débiteurs impôts 2017	18,007.00			
	Débiteurs impôts 2018	84,779.30			
	Débiteurs impôts 2019	166,960.50			
	Débiteurs impôts 2020	463,546.70			
	Débiteurs impôts	9,300.50			
12	PLACEMENTS	6,315,034.50		6,195,545.40	
	Titres SAIDEF	1.00		1.00	
	Titres Sté Navigation Lacs Neuchâtel & M	1.00		1.00	
	Titres Swiss Life	2,500.00		2,500.00	
	Parts sociales Appts protégés Le Tréfle	1.00		1.00	
	Prêt Mobilier Inventaire Rest. Croix-Féd	36,080.15		27,060.35	
	Immeubles et terrains zones à bâtir	31,310.85		31,310.85	
	Immeubles Magasin Pré Riva	1.00		105,438.70	
	Immeubles Ancienne Cure	53,621.20		43,328.20	
	Immeuble Croix Fédérale	186,695.45		172,745.45	
	Port et plage	5,712,721.90		5,539,226.90	
	Capitaierie	292,100.95		273,931.95	
13	ACTIFS TRANSITOIRES	45,617.34		2,530,308.03	

Bilan

N° de compte	Libellé	2020		2021	
		Actif	Passif	Actif	Passif
1390.01	Autres actifs transitoires	37,347.70		2,521,530.29	
1390.02	Compte courant Gestion Cogestim	8,269.64		8,777.74	
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	3,131,872.45		3,225,623.40	
1410.00	Routes et génie civil	2,121,378.85		2,131,118.35	
1410.01	Adduction d'eau	165,967.70		163,967.70	
1410.02	Canalisation et Step	8,049.05		8,049.05	
1410.03	Déchetterie	114,476.30		106,476.30	
1430.00	Bâtiment communal et poste	139,580.55		121,780.55	
1430.02	Eglise	17,476.90		144,138.35	
1430.03	Local du feu	1.00		1.00	
1430.05	Bâtiment sportif pour le tennis	250,886.45		236,036.45	
1430.06	Aménagements touristiques	34,271.60		34,271.60	
1430.08	Village lacustre	30,001.00		30,001.00	
1450.00	Forêts	74,577.85		74,577.85	
1460.00	Mobilier, machines, véhicules	175,205.20		175,205.20	
15	PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES	294,173.55		294,173.55	
1520.01	Participation au CO de la Broye	294,173.55		294,173.55	

Bilan

N° de compte	Libellé	2020		2021	
		Actif	Passif	Actif	Passif
2	PASSIF				
20	ENGAGEMENTS COURANTS				
2000.00	Créanciers		10,907,752.00		11,220,205.11
2010.00	Droits de boucles		3,019,905.90		3,322,048.95
2010.01	Badges port		129,885.90		340,978.90
2010.02	Dépôt carte Ecopress		2,838,000.00		2,927,000.00
2010.03	Dépôt clés		17,460.00		18,920.00
2090.01	TVA due - Eputation		32,610.00		34,500.00
			1,950.00		2,000.00
22	DETTES A MOYEN ET LONG TERME		4,929,900.00		4,906,700.00
2210.05	Crédit d'investissement BCF 25.01.030.04		604,000.00		554,000.00
2210.08	ATF B.C.F. 14.16.080068-02		610,000.00		580,000.00
2210.09	Crédit d'investissement BCF 14.16.080008		34,000.00		
2210.18	ATF B.C.F. 25.01.109.697-04		600,000.00		570,000.00
2210.22	ATF B.C.F. 30.01.212-902-06		820,000.00		820,000.00
2210.23	ATF B.C.F. 30.01.212.903-03		1,000,000.00		1,000,000.00
2210.24	ATF B.C.F. 30.01.212.905-08		630,000.00		630,000.00
2210.25	ATF BCF 30 01 466.368-07		435,200.00		416,000.00
2210.26	ATF BCF 30 01 528.880-06		106,700.00		106,700.00
2210.27	ATF BCF 30 01 550.818-04 (Inventaire res		90,000.00		90,000.00
2210.28	ATF BCF 30 01 603.483-09 (Rénovation Vol				140,000.00
23	ENGAGEMENT ENVERS ENTITES PARTICULIERES		2,386.25		2,386.25
2330.00	Fonds - compte Sté de tir		2,386.25		2,386.25
24	PROVISIONS		113,447.13		111,648.47
2400.00	Provisions pour pertes sur débiteurs		113,447.13		111,648.47
25	PASSIFS TRANSITOIRES		313,037.13		362,719.26
2590.00	Passifs transitoires		313,037.13		362,719.26
28	FINANCEMENTS SPECIAUX		1,926,097.40		1,960,886.45
2800	RESERVES OBLIGATOIRES		258,750.40		293,539.45
2800.00	Reserves obligatoires Protection civile		63,313.45		63,313.45

Bilan

N° de compte	Libellé	2020		2021	
		Actif	Passif	Actif	Passif
2800.01	Réserves obligatoires eau potable		195,436.95		230,226.00
2820	AUTRES RESERVES		1,667,347.00		1,667,347.00
2820.00	Autres réserves		517,347.00		517,347.00
2820.01	Réserves terrains		150,000.00		150,000.00
2820.02	Réserves bâtiments		500,000.00		500,000.00
2820.06	Réserve Routes		500,000.00		500,000.00
29	FORTUNE		602,978.19		553,815.73
2900.00	Fortune nette		602,978.19		553,815.73
		10,907,752.00	10,907,752.00	11,220,205.11	11,220,205.11
	Résultat				
	Total	10,907,752.00	10,907,752.00	11,220,205.11	11,220,205.11

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes Charges	2021 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
0	ADMINISTRATION	980,072.95	467,429.25	905,600.00	456,000.00	897,484.30	476,006.30
			512,643.70		449,600.00		421,478.00
01	Assemblée communale, conseil communal	97,434.70		92,100.00		82,922.30	
010	Assemblée communale, conseil communal	97,434.70		92,100.00		82,922.30	
010.300.00	Traitement et jetons du conseil communal	89,890.70		85,000.00		76,769.55	
010.300.01	Jetons et frais de la commission financier	1,585.00		1,000.00		862.50	
010.300.02	Rémunération des scrutateurs	1,112.50		600.00		443.75	
010.318.00	Honoraires de la fiduciaire	4,846.50		5,500.00		4,846.50	
02	Administration générale	882,638.25	467,429.25	813,500.00	456,000.00	814,562.00	476,006.30
020	Administration générale	882,638.25	467,429.25	813,500.00	456,000.00	814,562.00	476,006.30
020.301.00	Traitement du personnel communal	521,721.40		490,000.00		481,172.55	
020.301.02	Frais divers du personnel & Formation	7,663.25		5,000.00		5,627.65	
020.301.04	Allocations familiales	23,555.00		23,000.00		25,860.00	
020.303.00	Cotis. aux ass. sociales AVS,APG,AC,etc	93,704.75		81,000.00		86,329.75	
020.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	73,044.80		70,000.00		71,170.80	
020.305.00	Cotisations aux ass. maladie-accidents	25,081.95		25,000.00		23,817.35	
020.310.00	Fournitures de bureau,publications/annon	19,805.20		17,000.00		16,375.50	
020.311.00	Achats de machines et de mobilier de bur	4,200.00		10,000.00		14,853.70	
020.315.00	Entretien (photocopieur, licences, logic	33,962.35		42,000.00		47,081.65	
020.317.00	Frais de réceptions et délégations	11,897.00		7,000.00		4,415.35	
020.318.00	Assurances diverses, RC, mobilier, etc.	18,547.70		17,000.00		17,048.30	
020.318.01	Frais administratifs (port,téléphones, e	16,206.10		16,000.00		14,700.90	
020.318.04	Honoraires avocats	29,883.75		8,000.00		3,398.50	
020.319.00	Cotisations aux associations	3,365.00	4,682.10	2,500.00	3,500.00	2,710.00	3,040.00
020.431.00	Emoluments administratifs		90,826.50		80,000.00		86,027.75
020.436.00	Remboursements de tiers et d'assurances		59,420.65		60,000.00		55,938.55
020.436.01	Retenues sociales sur les salaires		62,500.00		62,500.00		66,000.00
020.490.00	Imputations internes charges sociales		250,000.00		250,000.00		265,000.00
020.490.02	Imputations internes salaires employés c						

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes Charges	2021 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
1	ORDRE PUBLIC	80,587.60	24,428.70	99,791.00	27,000.00	66,674.75	24,596.00
10	Protection juridique	37,235.35	56,158.90	37,997.00	72,791.00	30,179.10	42,078.75
100	Protection juridique	37,235.35		37,997.00		30,179.10	
100.352.00	Participation frais tuteur général	37,235.35		37,997.00		30,179.10	
14	Police du feu	33,767.55	24,428.70	56,974.00	27,000.00	27,170.55	24,596.00
140	Police du feu	33,767.55	24,428.70	56,974.00	27,000.00	27,170.55	24,596.00
140.300.00	Jetons et frais de la commission			500.00		37.50	
140.312.01	Electricité	706.00		800.00		915.70	
140.318.00	Prestations de service (mandat externe)			15,000.00			
140.318.01	Part. des communes aux centres de renfor	124.75		500.00		697.50	
140.352.00	Participation au CSPI d'Agnens	32,936.80		40,174.00		25,519.85	
140.430.00	Taxes d'exemption sapeur pompier		24,428.70		27,000.00		24,596.00
15	Militaire	1,000.00		1,000.00		1,000.00	
150	Militaire	1,000.00		1,000.00		1,000.00	
150.352.00	Part. au stand intercommunal Sté de Tir	1,000.00		1,000.00		1,000.00	
16	Protection civile	8,491.25		2,720.00		8,230.50	
160	Protection civile	8,491.25		2,720.00		8,230.50	
160.312.00	Eau, énergie, combustibles	800.60		500.00		972.00	
160.351.00	Participation coût fonctionnement PC	2,204.15		2,220.00		1,463.90	
160.390.00	Participation intérêts de la dette	5,486.50				5,794.60	
17	Protection de la population	93.45		1,100.00		94.60	
172	Protection de la population			1,000.00			
172.351.00	Dispositif sanitaire en cas d'événements			1,000.00			
173	Protection de la population	93.45		100.00		94.60	
173.352.00	Frais d'organisation ORCOC de la Basse-B	93.45		100.00		94.60	

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes Charges	2021 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1,549,473.06	1,549,473.06	1,580,940.00	1,580,940.00	1,506,306.00	1,506,306.00
20	Ecole enfantine	83,753.50		84,782.00		81,114.45	
200	Ecole enfantine	83,753.50		84,782.00		81,114.45	
200.351.00	Part. dépenses cant. pour classes enfant	83,753.50		84,782.00		81,114.45	
21	Cycle scolaire obligatoire	718,470.40		720,047.00		682,279.95	
210	Cycle scolaire obligatoire	718,470.40		720,047.00		682,279.95	
210.351.00	Participation au cercle scolaire primaire	339,443.60		341,020.00		328,996.05	
210.352.01	Participation à l'école secondaire	379,026.80		379,027.00		353,012.80	
210.352.02	Frais de scolarité primaire					271.10	
22	Ecoles spécialisées	180,256.50		187,111.00		181,142.10	
220	Ecoles spécialisées	180,256.50		187,111.00		181,142.10	
220.351.01	Aide aux institutions spécialisées pour	129,869.95		133,411.00		129,278.70	
220.351.02	Mesures pédaogo-thérapeutiques dispensées	8,093.60		8,538.00		8,021.95	
220.366.00	Contr. cours spéciaux (logopédie, psy.,	42,292.95		45,162.00		43,841.45	
23	Formation professionnelle	9,990.30		11,000.00		11,201.15	
230	Formation professionnelle	9,990.30		11,000.00		11,201.15	
230.351.00	Office cant. pour la formation professio	7,290.30		7,000.00		7,751.15	
230.366.00	Bourses d'apprentissage	2,700.00		4,000.00		3,450.00	
29	Administration scolaire	557,002.36		578,000.00		550,568.35	
290	Administration scolaire	557,002.36		578,000.00		550,568.35	
290.352.00	Participation AISDPG	557,002.36		578,000.00		550,568.35	

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes Charges	2021 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	126,140.85	10,780.00	130,075.00	10,000.00	106,768.10	13,178.95
30	Culture	4,533.25	115,360.85	5,500.00	120,075.00	5,550.00	93,589.15
300	Culture	4,533.25		5,500.00		5,550.00	
300.351.00	Participation aux dépenses Conservatoire	4,433.25		5,000.00		5,250.00	
300.365.00	Dons aux sociétés à but culturel	100.00		500.00		300.00	
34	Zone de loisirs et sports	114,149.20	10,000.00	117,375.00	10,000.00	94,048.10	13,178.95
340	Zone de loisirs et sports	114,149.20	10,000.00	117,375.00	10,000.00	94,048.10	13,178.95
340.311.00	Achat de matériel	1,453.45		2,000.00		2,296.75	
340.313.00	Carburant des parcs et zones loisirs	512.60		500.00		361.50	
340.314.00	Entretien des parcs et des zones de lois	15,106.35		14,000.00		14,472.90	
340.317.00	Dédom., déplacements/représentations (Fè	1,184.00		9,000.00			
340.365.00	Dons aux sociétés locales	14,950.00		17,000.00		13,700.00	
340.365.01	Contrib. fonds de développement régional	34,067.80		28,000.00		30,116.95	
340.390.00	Imputations internes charges Sociales	9,375.00		9,375.00		6,600.00	
340.390.01	Imputations internes salaires employés c	37,500.00		37,500.00		26,500.00	
340.436.00	Remb. de tiers		10,000.00		10,000.00		13,178.95
35	Autres loisirs, colonies vac., maison je	3,980.70	780.00	6,000.00		4,410.00	
350	Autres loisirs, colonies vac., maison je	3,980.70	780.00	6,000.00		4,410.00	
350.366.01	Animation du 3ème âge	3,980.70		6,000.00		4,410.00	
350.436.00	Remboursement de tiers		780.00				
39	Culte, Eglise	3,477.70		1,200.00		2,760.00	
390	Culte, Eglise	3,477.70		1,200.00		2,760.00	
390.314.00	Entretien des lieux de culte	3,477.70		400.00		2,760.00	
390.362.00	Subsides à la paroisse			800.00			

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	2021		Budget		2021		2020	
		Comptes Charges	2021 Produits	Charges	Produits	Comptes Charges	Produits	Comptes Charges	Produits
4	SANTE	460,264.55	3,059.40	445,854.00	1,500.00	436,224.25	2,997.00		
			457,205.15		444,354.00		433,227.25		
40	Hôpitaux	19,482.70		20,177.00		19,239.90			
400	Hôpitaux	19,482.70		20,177.00		19,239.90			
400.351.00	Contribution aux coûts résiduels des soi	2,603.00		2,319.00		2,054.00			
400.352.01	Serv. mobile d'urgence et de réanim. SMU	16,879.70		17,858.00		17,185.90			
41	Homes médicalisés	256,548.45		261,437.00		269,291.00			
410	Homes médicalisés	256,548.45		261,437.00		269,291.00			
410.351.00	Part. subventionnement cantonal soins sp	179,024.00		181,675.00		192,033.20			
410.352.00	Participation au home médicalisé	77,524.45		79,762.00		77,257.80			
44	Soins ambulatoires	181,174.00		162,240.00		144,696.35			
440	Soins ambulatoires	181,174.00		162,240.00		144,696.35			
440.365.00	Cotis. centre puériculture + soins à dom	142,642.35		122,818.00		106,447.60			
440.365.01	Part. communale aux indemnités forfaitai	38,531.65		39,422.00		38,248.75			
46	Service médical des écoles	3,059.40	3,059.40	2,000.00	1,500.00	2,997.00	2,997.00		
460	Service médical des écoles	3,059.40	3,059.40	2,000.00	1,500.00	2,997.00	2,997.00		
460.351.00	Service dentaire, visites médicales	3,059.40		2,000.00		2,997.00			
460.433.00	Part. des parents aux soins dentaires		3,059.40		1,500.00		2,997.00		

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes Charges	2021 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
5	AFFAIRES SOCIALES	511,214.35	511,214.35	523,917.00	523,917.00	497,312.75	497,312.75
50	AVS/APG/AI/Assurance chômage			1,000.00		1,115.90	
500	AVS/APG/AI/Assurance chômage			1,000.00		1,115.90	
500.351.00	Part. aux assurances sociales AVS/APG/AI			1,000.00		1,115.90	
54	Structures d'accueil à la petite enfance	63,982.60		65,000.00		54,693.10	
540	Structures d'accueil à la petite enfance	63,982.60		65,000.00		54,693.10	
540.365.00	Subvention aux crèches et garderies d'en	63,982.60		63,000.00		54,693.10	
540.365.02	Subvention aux écoles maternelles			2,000.00			
55	Invalidité	290,524.55		287,891.00		283,791.35	
550	Invalidité	290,524.55		287,891.00		283,791.35	
550.351.00	Part. aux dépenses cart. pour inst. spéc	290,524.55		287,891.00		283,791.35	
56	Encouragement à la construction logement	-1,400.00		2,800.00		2,800.00	
560	Encouragement à la construction logement	-1,400.00		2,800.00		2,800.00	
560.365.01	Contribution pour immeuble	-1,400.00		2,800.00		2,800.00	
58	Assistance-service social	158,107.20		167,226.00		154,912.40	
580	Assistance-service social	158,107.20		167,226.00		154,912.40	
580.351.01	Part. avances sur contr. entr. non récup	6,366.70		7,751.00		7,137.50	
580.351.03	Part. au fond cantonal de l'emploi	18,598.00		18,649.00		18,649.00	
580.351.04	Part. allocations familiales pour person	7,255.20		7,910.00		6,389.35	
580.352.00	Part. frais service social district Broly	123,487.30		129,916.00		121,086.55	
580.366.00	Subventions versées à des tierces person	2,400.00		3,000.00		1,650.00	

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes Charges	2021 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	674,652.00	607,770.04	615,211.00	579,100.00	618,070.83	560,909.25
62	Routes communales et génie civil	147,082.85	10,147.50	132,175.00	36,111.00	129,389.75	122.00
620	Routes communales et génie civil	147,082.85	10,147.50	132,175.00		129,389.75	122.00
620.311.00	Achats de véhicules, machines	5,275.95		3,500.00		7,065.00	
620.312.00	Electricité - Eclairage public	4,547.00		4,000.00		3,223.15	
620.313.00	Achat de matériel	9,768.25		7,000.00		9,085.15	
620.313.01	Achat de carburant	11,426.45		7,000.00		8,077.20	
620.314.00	Entretien des routes	26,636.45		25,000.00		21,100.90	
620.314.01	Déblaiement, sablage et protection hiver	5,762.10		3,000.00			
620.315.00	Entretien des véhicules et des machines	12,941.95		6,000.00		6,214.90	
620.316.00	Frais de location - leasing	14,494.80		14,500.00		14,494.80	
620.318.00	Assurances de véhicules	4,763.80		5,500.00		5,565.60	
620.318.01	Honoraires de tiers					157.50	
620.319.01	Impôts sur les véhicules	4,591.10		5,000.00		4,755.55	
620.390.00	Imputations internes charges sociales	9,375.00		9,375.00		9,900.00	
620.390.01	Imputations internes amortissement oblig			4,800.00			
620.390.02	Imputations internes salaires employés c						
620.436.00	Remboursement de tiers	37,500.00	10,147.50	37,500.00		39,750.00	122.00
64	Fonds fédéral d'infrastructure ferroviai	7,904.00		8,289.00		7,566.00	
640	Participation au fonds fédéral d'infrastr	7,904.00		8,289.00		7,566.00	
640.351.00	Participation au fonds fédéral d'infrastr	7,904.00		8,289.00		7,566.00	
65	Trafic régional	30,665.00		32,133.00		30,447.00	
650	Trafic régional	30,665.00		32,133.00		30,447.00	
650.351.00	Part. dépenses cant. trafic régional	30,665.00		32,133.00		30,447.00	
66	Port	489,000.15	597,622.54	442,614.00	579,100.00	450,668.08	560,787.25
660	Port	489,000.15	597,622.54	442,614.00	579,100.00	450,668.08	560,787.25
660.312.00	Eau, énergie, combustible	7,427.45		8,000.00		5,030.45	
660.313.00	Achat de matériel	13,734.20		8,000.00		9,435.08	

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes Charges	2021 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
660.314.00	Frais d'entretien du port et de la plage	38,518.65		18,000.00		3,100.70	
660.314.01	Entretien de la plage	11,600.00					
660.315.00	Entretien et rénovation des installations	32,012.75		16,000.00		24,242.10	
660.316.00	Loyers véhicules	790.02					
660.318.00	Prestations de services	885.00				1,020.00	
660.318.01	Frais adm. (port, tél., etc.)	1,502.20		1,000.00		1,124.40	
660.318.02	Primes d'assurances & impôts	2,642.48		2,500.00		2,854.95	
660.319.00	Taxes de concession et location	62,627.50		62,000.00		62,642.20	
660.319.01	Remboursement nuitées à la société de dé	1,309.35		1,500.00		1,943.60	
660.390.00	Imputations internes intérêts de la dette	30,536.55		40,200.00		48,310.60	
660.390.01	Imputations internes charges sociales	18,750.00		18,750.00		19,800.00	
660.390.02	Imputation interne amortissement	191,664.00		191,664.00		191,664.00	
660.390.04	Imputations internes salaires employés c	75,000.00		75,000.00		79,500.00	
660.423.00	Gain sur remboursement droit de boucle	22,051.90			10,000.00		10,306.35
660.427.00	Location des places d'hivernage	36,850.65			40,000.00		25,325.05
660.434.00	Location des places d'amarrage	498,938.94			485,000.00		482,877.65
660.434.01	Nuitées au port	7,716.75			9,000.00		10,128.85
660.434.02	Mise à l'eau et sorties de bateaux	5,516.70			9,000.00		7,132.30
660.434.03	Nuitées encaissées pour la société de dé	1,309.35			1,500.00		1,943.60
660.434.04	Consommation électricité locataires port	22,237.00			23,000.00		21,096.80
660.434.05	Taxe liste d'attente	1,650.00			1,600.00		1,920.00
660.435.00	Vente de matériel et services	1,351.25					56.65

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes Charges	2021 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT						
70	Approvisionnement en eau	768,474.91	671,828.50	690,900.00	633,500.00	713,933.43	651,852.00
700	Approvisionnement en eau						
700.312.00	Achats d'eau		96,646.41		57,400.00		62,081.43
700.312.01	Frais d'électricité, force motrice	182,225.80	182,225.80	191,000.00	191,000.00	182,081.95	182,081.95
700.313.00	Achats de marchandises	182,225.80		191,000.00		182,081.95	
700.314.00	Entretien et rénovation des installations	78,331.70		90,000.00		84,051.35	
700.318.00	Frais d'analyse	101.35		500.00		42.40	
700.319.03	Impôts, taxes, TVA & divers	7,756.85		3,000.00		299.75	
700.380.00	Attribution aux réserves	38,863.20		30,000.00		26,944.30	
700.390.00	Imputations internes salaires employés c	324.45					
700.390.01	Imputation interne charges sociales	184.20				195.50	
700.434.00	Taxe d'abonnement eau potable	34,789.05		45,625.00		30,828.65	
700.434.01	Location des compteurs communaux	17,500.00		17,500.00		31,800.00	
700.434.02	Taxes, TVA	4,375.00		4,375.00		7,920.00	
700.435.00	Vente d'eau		47,268.05		49,000.00		47,321.20
700.436.00	Participations aux travaux		22,771.95		22,000.00		22,950.05
71	Protection des eaux						
710	Protection des eaux						
710.312.00	Eau, énergie et combustible	312,971.21	225,528.70	250,000.00	250,000.00	235,953.63	224,958.25
710.314.00	Entretien et rénovation des installations	312,971.21	225,528.70	250,000.00	250,000.00	235,953.63	224,958.25
710.352.00	Participations à la STEP	753.75		600.00		684.00	
710.434.00	Taxes d'utilisation	2,149.40		5,445.00		4,276.65	
72	Ordures ménagères	310,068.06	225,528.70	243,955.00	250,000.00	230,992.98	224,958.25
720	Ordures ménagères						
720.311.01	Achat de marchandises et matériel	233,541.45	240,934.50	223,200.00	180,000.00	254,538.15	229,643.30
720.312.00	Electricité	233,541.45	240,934.50	223,200.00	180,000.00	254,538.15	229,643.30
720.313.00	Frais de transport	4,363.60		5,000.00		2,314.15	
720.315.00	Frais d'entretien des machines (compacte)	419.50		400.00		399.50	
		50,930.55					
		2,581.00		5,000.00		4,811.75	

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes Charges	2021 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
720.316.00	Frais de location - leasing	2,512.20		16,500.00		13,161.00	
720.318.00	Frais d'élimination des déchets (ménager)	30,096.90		120,000.00		152,244.55	
720.318.01	Frais d'élimination des déchets (autres)	57,991.55					
720.319.03	Impôts, taxes, TVA & divers	6,746.15		5,000.00		6,427.20	
720.390.00	Imputation interne charges sociales	12,500.00		12,500.00		11,880.00	
720.390.01	Imputation interne intérêts de la dette	7,400.00		800.00		7,600.00	
720.390.03	Imputation interne amortissement obligat	8,000.00		8,000.00		8,000.00	
720.390.04	Imputations internes salaires employés c	50,000.00		50,000.00		47,700.00	
720.434.00	Taxes de base	152,654.20			80,000.00		151,266.25
720.434.01	Taxe au poids, recharges cartes Ecopress	48,234.35			80,000.00		45,306.80
720.434.02	Taxes, TVA	13,059.15					13,949.75
720.435.00	Recyclage, ramassage verre, etc.	13,485.20			10,000.00		12,571.05
720.436.00	Remboursements de tiers et d'assurances	13,501.60			10,000.00		6,549.45
74	Cimetière	328.20		1,000.00	500.00	1,485.20	1,500.00
740	Cimetière	328.20		1,000.00	500.00	1,485.20	1,500.00
740.314.00	Frais d'entretien	328.20		500.00		45.20	
740.314.02	Frais des plaques et inscription			500.00		1,440.00	
740.436.01	Remb. frais de plaques et concessions				500.00		1,500.00
78	Protection de la nature		152.00				
780	Protection de la nature		152.00				
780.436.00	Remboursements de tiers		152.00				
79	Aménagement du territoire	39,408.25	22,987.50	25,700.00	12,000.00	39,874.50	13,668.50
790	Aménagement du territoire	39,408.25	22,987.50	25,700.00	12,000.00	39,874.50	13,668.50
790.300.00	Jetons et frais de commission d'urbanism	160.00		400.00			
790.300.01	Jetons et frais de commission Développement	1,100.00		1,000.00		337.50	
790.318.00	Frais divers (urbanistes, cadastre, géom	32,257.75		20,000.00		21,331.75	
790.318.01	Permis de construire - frais	2,723.00		1,000.00		2,550.00	
790.318.02	Agenda 21 - Développement durable	2,537.40		2,000.00		1,965.25	
790.318.03	Cité de l'énergie	630.10		1,300.00		13,690.00	
790.431.00	Autorisations de construire - permis		22,987.50		12,000.00		13,668.50

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes Charges	2021 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
8	ECONOMIE	54,095.35	34,336.70	50,000.00	16,000.00	74,416.20	16,555.00
			19,758.65		34,000.00		57,861.20
81	Forêts	41,661.00	34,336.70	38,500.00	16,000.00	42,474.90	16,555.00
810	Forêts	41,661.00	34,336.70	38,500.00	16,000.00	42,474.90	16,555.00
	Frais de matériel			1,000.00		551.85	
	Frais de reboisement, achat plants, bois			1,500.00		9,757.50	
	Achat de sapins de Noël	2,038.65		2,000.00		1,580.00	
	Frais de transport et débarquages	8,476.35		3,000.00		4,749.55	
	Prestations de tiers	170.00					
	Part. aux dépenses forestières cantonale	5,976.00		6,000.00		5,976.00	
	Imputation interne charges sociales	5,000.00		5,000.00		3,960.00	
	Imputations internes salaires employés c	20,000.00		20,000.00		15,900.00	
	Produit des ventes de bois de feu		11,440.00		4,000.00		1,430.00
	Produit des ventes de bois de service						20.00
	Produit des ventes des Sapins de Noël		1,774.50		2,000.00		1,425.00
	Travaux forestiers pour des tiers, rembo		21,122.20		10,000.00		13,680.00
84	Sociétés d'économie mixte	12,434.35		11,500.00		31,941.30	
840	Sociétés d'économie mixte	12,434.35		11,500.00		31,941.30	
	Village lacustre	10,000.00		10,000.00		30,000.00	
	Village Lacustre - Frais	2,434.35		1,500.00		1,941.30	

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes Charges	2021 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
9	FINANCES ET IMPOTS	504,471.01	3,840,651.58	520,751.00	3,638,697.00	580,962.15	3,809,228.74
		3,336,180.57		3,117,946.00		3,228,266.59	
90	Impôts	14,304.15	2,977,650.35	12,376.00	2,752,654.00	66,179.55	2,893,235.70
900	Impôts	14,304.15	2,977,650.35	12,376.00	2,752,654.00	66,179.55	2,893,235.70
900.318.00	Frais de rappel et de poursuites	4,702.00		4,000.00		6,079.10	
900.319.00	Remboursements d'impôts	1,546.45		1,000.00		1,771.30	
900.319.01	Pertes sur débiteurs impôts et autres	7.35				50,000.00	
900.319.03	Impôts	171.00		376.00		428.90	
900.329.00	Escompte d'impôts	7,877.35		7,000.00		7,900.25	
900.400.08	Impôt à la source		72,430.15		90,000.00		61,326.75
900.400.09	Impôt sur les prestations en capital		84,532.70		60,000.00		70,297.00
900.400.10	Impôt sur le revenu		1,694,111.15		1,700,000.00		1,760,803.55
900.400.11	Impôt sur la fortune		236,622.70		220,000.00		227,580.25
900.401.00	Impôt sur le bénéfice (pers. morales)		7,857.60		20,000.00		27,563.60
900.401.01	Impôt sur les fonds propres (pers. moral		2,644.10		5,000.00		5,637.30
900.402.04	Contribution immobilière		339,525.00		330,000.00		339,572.45
900.403.01	Impôt sur les gains immobiliers/plus-val		217,741.40		110,000.00		127,382.30
900.404.00	Impôts Droit de mutation (centimes add.)		214,667.35		110,000.00		169,525.90
900.405.00	Impôt sur les successions et donations		2,920.20				
900.406.00	Taxes sur les chiens		10,972.20		10,000.00		10,076.00
900.436.00	Remb. frais rappel et dettes		7,649.40		10,000.00		8,744.50
900.441.00	Part. à l'impôt cantonal sur les véhicul		81,651.40		83,329.00		82,137.10
900.451.00	Compensation de base - Réforme fiscale		4,325.00		4,325.00		2,589.00
93	Péréquation		188,986.00		188,986.00		187,786.00
930	Péréquation		188,986.00		188,986.00		187,786.00
930.462.00	Péréquation des ressources		127,826.00		127,826.00		133,033.00
930.462.01	Péréquation des besoins		61,160.00		61,160.00		54,753.00
94	Gérance de la fortune et des dettes	490,166.86	674,015.23	458,375.00	697,057.00	509,182.60	717,607.04
940	Capitaux	323,360.63	310,127.20	313,857.00	309,357.00	332,394.13	328,529.90
940.318.00	Frais bancaires et de C.C.P.	2,180.83		2,500.00		2,609.78	

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes Charges	2021 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
940.321.00	Intérêts dettes à court terme	11,079.90		2,000.00		1,283.95	
940.322.00	Intérêt des dettes	48,742.90		48,000.00		67,143.40	
940.330.00	Amortissements obligatoires	261,357.00		261,357.00		261,357.00	
940.420.00	Intérêt capitaux, impôt anticipé		27.30				29.50
940.490.00	Imputations internes amortissements obli		261,357.00		261,357.00		261,357.00
940.490.01	Imputation internes intérêts de la dette		48,742.90		48,000.00		67,143.40
942	Immeubles du patrimoine financier	166,806.23	363,888.03	144,518.00	387,700.00	176,788.47	389,077.14
942.312.00	Frais de chauffage, eau, électricité	25,357.10		20,000.00		20,311.00	
942.314.00	Entretien et rénovation des bâtiments	19,725.40		15,000.00		21,062.65	
942.315.00	Entretien des installations techniques	7,148.35		6,000.00		6,670.85	
942.316.00	Loyer hangar communal	4,000.00		4,000.00		4,000.00	
942.318.00	Assurances diverses, ECAB, RC des immeub	5,412.00		5,000.00		7,000.25	
942.318.01	Frais parking et horodateurs	16,097.53		10,000.00		14,365.07	
942.318.02	Honoraires divers (Frais Gérance)	6,428.00		5,000.00		6,457.45	
942.390.00	Imputation interne charges sociales	3,125.00		3,125.00		5,940.00	
942.390.01	Imputation interne amortissement obligat	61,693.00		56,893.00		61,693.00	
942.390.02	Imputation interne intérêt de la dette	5,319.85		7,000.00		5,438.20	
942.390.03	Imputations internes salaires employés c	12,500.00		12,500.00		23,850.00	
942.423.00	Loyers des appartements, ancienne cure		39,180.00		35,000.00		31,440.00
942.423.01	Loyers des terres communales		14,571.25		14,000.00		14,571.25
942.423.02	Location, droits de superficie		144,150.20		145,000.00		146,455.10
942.423.04	Location salles		5,010.00		4,000.00		2,037.50
942.423.05	Location restaurant		8,738.45		33,600.00		26,496.70
942.423.07	Location appartements magasin		52,220.00		55,000.00		60,120.00
942.423.09	Location places de parc caravanning		22,630.00		23,000.00		23,150.00
942.423.10	Parking - Forfaits - Recettes horodateur		48,923.13		50,000.00		63,361.59
942.423.12	Location ancien bureau de poste		9,600.00		9,600.00		9,600.00
942.423.13	Location Club-House du Tennis		200.00		500.00		400.00
942.423.14	Location local Village Lacustre		500.00		8,000.00		500.00
942.423.15	Location capitainerie		6,400.00		10,000.00		1,000.00
942.436.00	Remboursements de tiers		11,765.00		10,000.00		9,945.00
99	Autres postes			50,000.00		5,600.00	10,600.00
990	Autres postes			50,000.00		5,600.00	10,600.00
990.319.00	Frais divers					5,600.00	

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes Charges	2021 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
990.351.00	Participation - Réserves						
990.439.00	Autres recettes			50,000.00			10,600.00

Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	2021		Budget Charges	2021		Comptes Charges	2020	
		Comptes Charges	Produits		Produits	Produits		Comptes Charges	Produits
		5,709,446.63	5,660,284.17	5,563,039.00	5,361,797.00	5,498,152.76	5,555,323.24		
	Excédent de charge		49,162.46						
	Excédent de charge				201,242.00				
	Excédent de revenu					57,170.48			
		5,709,446.63	5,709,446.63	5,563,039.00	5,563,039.00	5,555,323.24	5,555,323.24		

Compte des investissements par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION			80,000.00			
02	Administration générale			80,000.00			80,000.00
020	Administration générale			80,000.00			
020.509.00	Changementement du système informatique			80,000.00			

Compte des investissements par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget		2021		2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	14,539.50	14,539.50	16,000.00	16,000.00	163,858.40	163,858.40		
62	Routes communales et génie civil	14,539.50	14,539.50	16,000.00	16,000.00	148,850.80	148,850.80		
620	Routes communales et génie civil	14,539.50	14,539.50	16,000.00	16,000.00	148,850.80	148,850.80		
620.501.16	Honoraires Etude de mobilité Centre Vill								
620.503.00	Arrêt de bus Fin de Gros Bois								
66	Port					148,850.80	148,850.80		
660	Port					15,007.60	15,007.60		
660.509.04	Assainissement électricité du port					15,007.60	15,007.60		

Compte des investissements par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	2021		Budget		2020	
		Comptes Charges	2021 Produits	Charges	Produits	Comptes Charges	2020 Produits
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT		2,000.00			14,729.70	22,023.90
		2,000.00		7,294.20			
70	Approvisionnement en eau		2,000.00			14,729.70	13,400.00
700	Approvisionnement en eau		2,000.00			14,729.70	13,400.00
700.501.01	Achat de compteurs d'eau avec radio					5,467.50	
700.501.02	Etablissement PIEP					9,262.20	
700.610.00	Taxes de raccordement		2,000.00				
71	Protection des eaux						13,400.00
710	Protection des eaux						8,623.90
710.610.00	Taxes de raccordement						8,623.90

Compte des investissements par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes Charges	2021 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
9	FINANCES ET IMPOTS	234,099.15	246,638.65	260,000.00		55,253.80	211,818.00
		12,539.50			260,000.00	156,564.20	
94	Gérance de la fortune et des dettes	232,099.15		260,000.00		33,229.90	
943	FINANCES (PATRIMOINE FINANCIER)	232,099.15		260,000.00		33,229.90	
943.503.03	Achat/rénovation restaurant (Croix Fédér					28,697.45	
943.503.10	Rénovation bâtiment Administration					4,532.45	
943.503.11	Rénovation magasin Volg	105,437.70		140,000.00			
943.503.12	Travaux de rénovation Eglise	126,661.45		120,000.00			
99	Autres postes	2,000.00	246,638.65			22,023.90	211,818.00
990	Autres postes	2,000.00	246,638.65			22,023.90	211,818.00
990.590.00	Report recettes investissement	2,000.00				22,023.90	
990.690.00	Report charges investissement		246,638.65				211,818.00

Compte des investissements par classification fonctionnelle

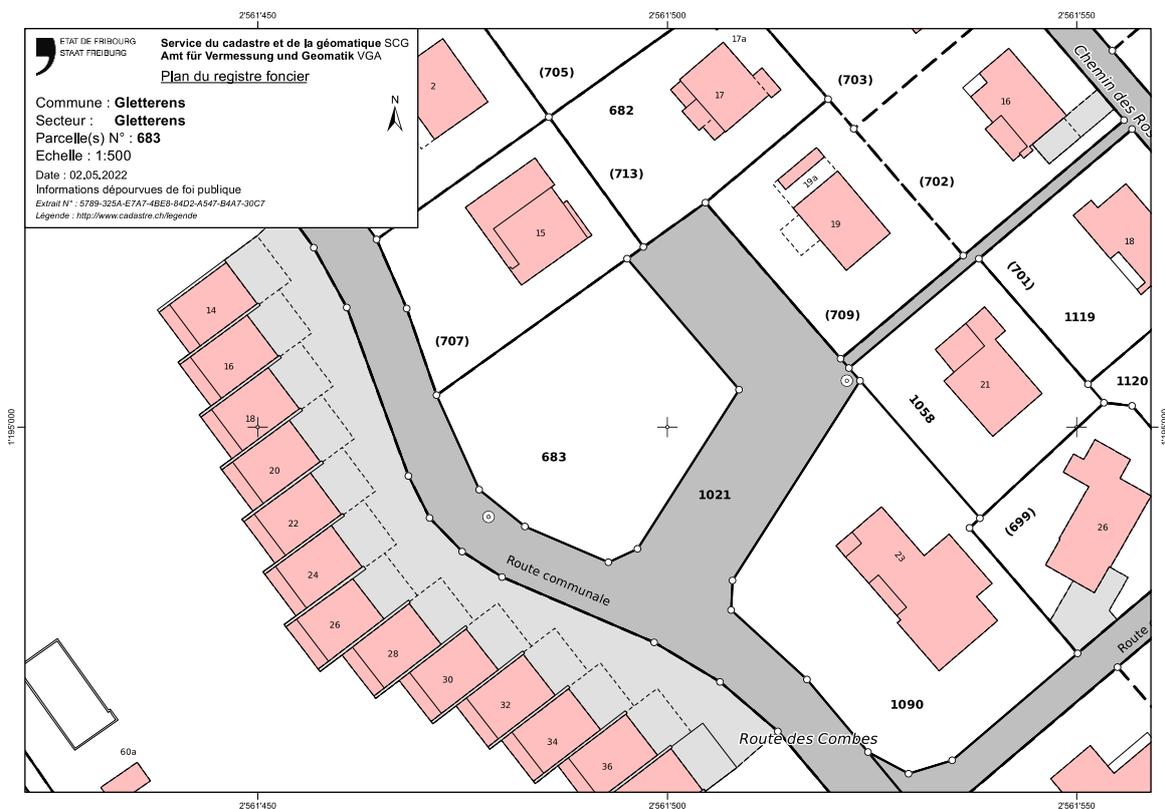
Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		248,638.65	248,638.65	356,000.00		233,841.90	233,841.90
	Excédent de charge				356,000.00		
		248,638.65	248,638.65	356,000.00	356,000.00	233,841.90	233,841.90

3. Approbation de la vente de la parcelle n° 683 RF Gletterens et de 6 places de parcs attenantes

Le Conseil communal a reçu une proposition d'achats pour la parcelle n° 683 RF Gletterens, ainsi que 6 places de parking attenantes à cette parcelle.

Le montant proposé est de CHF 500.- le m² et de CHF 6'000.- par place de parc. La grandeur de la parcelle est de 793m², elle est située dans la zone touristique dans le bas du Village (voir le plan ci-dessous).

Le montant de cette éventuelle vente serait de CHF 396'500.- pour la parcelle et de CHF 36'000.- pour 6 places de parcs. Soit un total de CHF 432'500.-. Les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur.



Cette parcelle n'est pas utilisée par la collectivité et il n'y a pas de projet sur cette dernière. En dehors de l'aspect financier de la transaction, un projet avec plusieurs habitations permettra d'avoir de nouveaux citoyens et éventuellement de nouvelles entrées fiscales. Il faut également préciser que, compte tenu du calcul sur les résidences secondaires, l'acquéreur ne pourrait que proposer à la location ou à la vente des logements en résidences principales.

Quelques inconvénients à cette vente, la résiliation de locataires pour les places de parcs et le déplacement de boîtes aux lettres. En pesant les intérêts pour cette vente, le Conseil communal propose à l'Assemblée d'accepter cette transaction.

5. Informations diverses

- **Fiscalité**
- **Infrastructures port et plage**
- **Infrastructures édilité**

Fiscalité

Comme vous avez pu le constater ces dernières années, notre Commune présente souvent des exercices comptables à la limite de l'équilibre financier, voire déficitaires. Si le portemonnaie du contribuable est quelque peu préservé, la vie de notre Commune à moyen et long terme n'est pas aussi sereine. Lors de l'établissement du budget 2022 et du déficit annoncé, le Conseil communal a proposé à l'Assemblée de puiser dans ses réserves pour pallier ce dernier. Cette façon de faire n'est malheureusement pas pérenne et elle pénalise le passage à MCH2 puisque sur le principe, ces réserves devraient pouvoir être utilisées pour amortir le patrimoine administratif sur les 10 prochaines années et ainsi équilibrer les comptes annuels. En fonction du bilan MCH2 que nous présenterons lors du prochain exercice comptable, la capacité d'investissement et d'emprunt de la Commune devraient nous permettre de réaliser certains investissements. Ces derniers, présentés ci-dessous, devenant à moyen terme, pratiquement inévitables. Le plus inquiétant pour le fonctionnement du ménage communal, c'est le « cash-flow ». La gestion est souvent difficile et la marge de manœuvre financière de plus en plus tendue. Il serait souhaitable d'avoir un peu plus d'entrées financières pour permettre une gestion « normale » du ménage communal.

Ces entrées financières pourraient se faire par le biais d'une augmentation de notre taux d'impôts ou/et par l'augmentation de la taxe immobilière. Nous vous rappelons qu'à l'exception de Delley-Portalban et Sévaz, la plupart des Communes broyades ont des coefficients fiscaux dans une fourchette de 0,65 à 0,90. Le Conseil communal est conscient qu'une éventuelle augmentation n'est pas forcément la bienvenue. En effet, l'inflation, le prix de l'énergie, les taux hypothécaires et les primes d'assurances maladie vont déjà passablement grever les finances des ménages, mais comme déjà évoqué plus haut, il ne faudrait pas que notre Commune ne puisse pas dans les délais légaux honorer ses engagements.

Le poste de l'épuration devra également trouver des solutions pour pallier les augmentations récurrentes de notre Association intercommunale et pour anticiper la mise en place de la STEP régionale prévue à St-Aubin sur le site Agrico.

Infrastructures port et plage

Le législatif a voté le 17 janvier 2022 un budget d'investissement de CHF 400'000.- pour la réfection de certaines infrastructures du port. Ces infrastructures ont été endommagées lors des crues de l'été dernier et certains travaux seront effectués dans le courant de l'automne 2022. Le Conseil communal a du entretemps interdire l'accès à la passerelle des « Castors » pour des raisons de sécurité. En effet, cette passerelle donne de gros signe de fatigue et elle devrait être rénovée. Le montant de cette rénovation est conséquent, le dernier chiffre articulé est de CHF 750'000.-. Il comprend le remplacement de la structure (pieux et traverses) en métal ainsi que le cheminement en bois. Pour garder une certaine logique et, en cas d'un accord du législatif pour cette rénovation, la passerelle bordant la plage serait justifiée. Dans le cas contraire, cette dernière pourrait être remplacée par un simple empierrement séparant la roselière de la plage. Le Conseil communal est conscient que la passerelle des « Castors » fait partie intégrante de l'image touristique de la Commune et qu'elle est appréciée par de nombreux citoyens. Il n'en reste pas moins que c'est un gros investissement et que, compte tenu d'autres projets, celui-ci n'est pas forcément prioritaire.

Infrastructures édilité et bâtiments communaux

Parmi les investissements nécessaires, il y a le bâtiment utilisé par nos employés qui n'est plus aux normes. Nous redoutons qu'une inspection du BPA ou de la SUVA nous oblige à fermer le dépôt actuel dans un délai très court voire immédiat. Nous proposons un projet sis sur la place des grèves qui engloberait dans le même bâtiment des locaux pour l'édilité, pour des dépôts et un local pour la jeunesse. Ce dernier remplacerait celui utilisé actuellement dans les abris du terrain multisports.

Autres investissements indispensables, le changement des chauffages de l'administration et du magasin Volg. Ces deux bâtiments sont chauffés par un chauffage à mazout, il serait souhaitable que pour une commune faisant partie du programme « Cité de l'énergie », cette dernière montre l'exemple.

Pour le bâtiment de l'administration communale, un assainissement énergétique a déjà été effectué ces dernières années par le changement des fenêtres (triples vitrage) et par l'isolation des combles. Ce dernier aliment encore l'ancienne cure et si le projet se concrétise le Conseil communal souhaiterait alimenter également l'auberge communale et amener une conduite pour l'Église. Pour le bâtiment du magasin Volg, il serait logique de changer le système de chauffage et d'assainir énergétiquement le bâtiment.

DIVERS

Vacances d'été

L'administration communale sera fermée du 6 au 21 août 2022. Pensez à venir charger vos cartes déchetterie avant.

Fériés

L'administration communale et la déchetterie seront fermées durant les fériés suivants :

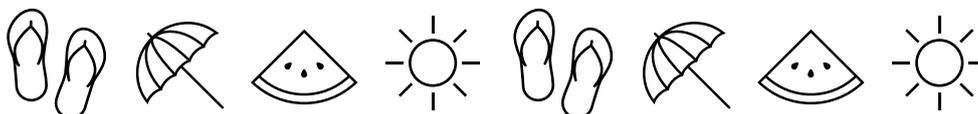
Les jeudi et vendredi 26 et 27 mai 2022

Le lundi 6 juin 2022

Les jeudi et vendredi 16 et 17 juin 2022

Le lundi 1^{er} août 2022

Le lundi 15 août 2022



Le Conseil communal et le personnel de la Commune de Gletterens vous souhaitent un bel été 2022 ensoleillé.